



Ligue d'Ile-de-France de Natation



E.N.F.

« L'usage est le maître souverain. »

(Dicton commun 17^{ème} siècle)

Règlement 2019-2020

✉ 163 Boulevard Mortier 75020 PARIS

☎ 01 40 31 19 20

Internet : <http://www.lif-natation.fr>

lif@lif-natation.fr

île de France



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SPORTS

PREAMBULE

L'ENF débute un cycle de transformation page 3

LES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES 2018-2019

Règlement de l'École de la Fédération Française de Natation page 3

PRECISIONS ORGANISATIONNELLES A LA LIGUE ILE-DE-FRANCE

ENF3-Pass'compétition page 3

FORMATION ENF

Formation E.N.F de la FFN page 4
Attribution des N° ENF page 4

CLASSEMENT DES CLUBS FORMATEURS ENF - LIGUE ILE-DE-FRANCE

Classement des clubs formateurs ENF page 4

ANNEXES

Annexe 1 - Formulaire de demande d'organisation du test ENF3-Pass'compétition page 7

PREAMBULE

L'ENF a entamé un cycle de transformation et s'adapte à la fois aux modifications des contextes de pratique, notamment réglementaires, aux vécus et aux motivations des acteurs impliqués sur le terrain au sein des écoles de nage de nos clubs.

La majorité des nageurs et nageuses concernés par les écoles de nage ont entre 6 ans et 10 ans. Mettre en œuvre une démarche associée à l'ENF, c'est prendre en compte le niveau de maturation de ces enfants. C'est également leur enseigner les éléments indispensables à la bonne construction d'une efficacité de leurs actions dans l'eau et d'une culture sportive essentielle à la pratique d'une discipline fédérale.

Au sein de nos écoles de Natation, offrons à nos jeunes le temps d'une riche éducation et d'une solide formation afin qu'une majorité d'entre eux souhaite s'engager dans une activité aquatique sportive qu'ils auront par la suite plaisir à pratiquer de très nombreuses années.

LES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES 2019-2020

Le **règlement Régional Ile-de-France ENF** intègre l'ensemble des orientations, des règles et des dispositifs proposés au niveau fédéral. Ceux-ci sont présentés dans le Règlement de l'École de la Fédération Française de Natation que nous vous invitons à consulter et à télécharger en ligne sur le site FFN à l'adresse suivante :

<https://ffn.extranat.fr/html/dossiers/2109.pdf>

PRECISIONS ORGANISATIONNELLES A LA LIGUE ILE-DE-FRANCE

L'ENF3-Pass'compétition

L'organisation du test « ENF3-Pass'compétition » est de la responsabilité de la Ligue Régionale. Il peut être organisé par la Ligue Régionale ou le Comité Départemental. Le passage de test se déroule sous la responsabilité et en la présence d'un **Référent Technique de session ENF** représentant de la Ligue Régionale de la FFN, lui-même titulaire de l'Évaluateur ENF3.

À ce jour, les tests « ENF3-Pass'compétition » Natation course (Challenge Avenirs) et Natation artistique sont délégués aux Comités départementaux, sous la responsabilité de la Ligue Régionale.

Dans le cas où des sessions Natation artistique, Plongeon ou Water-Polo ne seraient pas inscrites dans le calendrier, une demande d'organisation devra être faite par le Comité Départemental à la Ligue Régionale. Voir en annexe le formulaire de déclaration. Ce document est téléchargeable sur le site de la Ligue Régionale.

Le rôle du Comité Départemental ou de la Ligue Régionale :

Organiser administrativement et matériellement des sessions

Garantir le respect des conditions de passage des tests

Le CD transmet les résultats des tests « ENF3-Pass'compétition » à la Ligue régionale, qui les valide sur extranat, pour la Natation artistique à nat-synchro@lif-natation.fr ;

pour le Plongeon natation@lif-natation.fr ;

pour le Water-polo à j.chastagner@lif-natation.fr.

Pour la Natation course et l'Eau libre, les CD devraient, selon le nouveau dispositif « Challenge Avenirs », pouvoir enregistrer directement les validations via Extranat.

FORMATION ENF

Formation E.N.F de la FFN :

La formation E.N.F. des « Évaluateurs » vise à présenter le dispositif et la philosophie, et établir une cohérence entre les acteurs de **toutes les Fédérations** mais aussi au sein de notre Fédération.

L'évaluation de « l'ENF1-Sauv'nage » et de « l'ENF2-Pass'sports de l'eau » est réservée aux « éducateurs » et « enseignants », car à ce niveau, la compétence pédagogique est essentielle.

Le test « ENF3-Pass'compétition » concerne l'entrée en compétition avec notamment ses aspects règlementaires. Les officiels intègrent le dispositif comme « Évaluateur ». A ce niveau, ce sont les compétences et l'aptitude à observer dans un cadre défini qui sont sollicitées.

Pour obtenir leur qualification, les Évaluateurs E.N.F. et les Assistants Évaluateurs E.N.F ont obligatoirement suivi les formations correspondantes. Les candidats doivent être licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une des fédérations du CIAA.

Seules les personnes licenciées peuvent accéder aux formations.

Attribution des N° ENF

Les numéros de certification sont attribués par la Ligue Régionale dès réception des différentes pièces justificatives (récépissé de licence et diplômes d'éducateur, d'enseignant ou d'officiel). Elle est annuelle et est tacitement renouvelée si la personne est licenciée à la FFN d'année en année.

Dans un cas majeur où une utilisation de cette certification s'inscrirait en dehors des conditions autorisées, la personne pourrait se voir retirer sa qualification d'évaluateur ou d'assistant.

Les stagiaires en formation BPJEPS AAN peuvent être assistant ENF1, voire ENF2, si la formation est dispensée pendant leur cursus. Le centre de formation doit adresser à l'ERFAN, les bilans et les pièces justificatives. Dès l'obtention du diplôme BPJEPS AAN, ces stagiaires demanderont à la Ligue Régionale un n° d'évaluateur.

Une carte sera envoyée aux personnes certifiées.

Seules les personnes licenciées pour la saison et certifiées peuvent valider les tests de l'ENF. L'enregistrement sur extranat est assuré par l'ERFAN d'Ile-de-France.

CLASSEMENT DES CLUBS FORMATEURS ENF - LIGUE ILE-DE-FRANCE

L'objectif du classement est de valoriser et de récompenser les clubs franciliens, toutes disciplines confondues, qui auront été identifiés durant la saison comme les plus dynamiques dans leurs actions de formation au sein de leur École de Natation.

Facteurs de classement

L'accès au classement est réservé aux clubs « 100% licences »

1 - Nombre de tests « ENF1-Sauv'nage » validé sur extranat

- 1 point par Sauv'nage

2 - Nombre de tests « ENF2-Pass'sports de l'eau » validé

- 3 points par Pass'sports de l'eau

3 - Nombre de tests « ENF3-Pass'compétition » validé

- 5 points par Pass'compétition

4 - Nombre de stagiaires BF au sein du club ou accueillis au sein du club, inscrits en formation à l'ERFAN

- Stagiaire BF1 = 50 points
- Stagiaire BF2 ou MSN = 100 points

- 5 - Club support d'organisation d'un Camp de pratique ENF (ou assimilé) durant la saison
- 250 points/ organisation
- 6 - Nombre d'éducateurs du club ayant participé à un camp de pratique ENF (ou assimilé) durant la saison
- 100 points/ participant (au minimum une journée complète - quatre séquences)
- 7 - Nombre de participations à une action de formation de la commission régionale ou au groupe de travail ENF
- 100 points / participant (au minimum une journée ou deux $\frac{1}{2}$ journées)
- 8 - Sous-classement selon le nombre de licenciés 6 à 10 ans (cœur de cible des Écoles de Natation)
Bonification selon le classement :
- 1^{er} - 180 points, 2^{ème} - 175 points, 3^{ème} - 170 points, 4^{ème} - 165 points, 5^{ème} - 160 points, ...

Pour rappel, l'addition des points marqués par chaque club déterminera le classement « clubs formateurs ENF d'Ile-de-France »

Récompenses aux 5 premiers clubs du classement

1^{er} club : 800€

2^{ème} club : 600€

3^{ème} club : 400€

4^{ème} club : 300€

5^{ème} club : 200€

La période du 16 septembre 2019 au 15 septembre 2020 sera prise en compte pour l'établissement du classement.

ANNEXE

Annexe 1 - Formulaire de demande d'organisation du test ENF3-Pass'compétition

page 7



Annexe n°1

**TEST « ENF3-PASS'COMPETITION » NON PLANIFIE INITIALEMENT PAR LE CD
Demande d'organisation d'une session du test « ENF3-PASS'COMPETITION »**

Document à transmettre la Ligue Régionale pour avis et accord 1 mois avant la date de la session

Comité départemental :

Délégué technique ENF :

Référent Technique de la session ENF3-Pass'compétition

Nom : Prénom : N° de certification :

Jury ENF3 :

* *

* *

...

Date et lieu d'organisation :

Horaires :

Nombres d'enfants :

Discipline concernée*

Natation artistique

Plongeon

Water-Polo

*Cocher la ou les disciplines concernées

Fait le : à :

Signature du président du CD
(Tampon)

La CD désigne :

Représentant du comité départemental Evaluator ENF3

Avis du représentant technique de la LIF en charge du dossier ENF

Document à retourner au CD

Nos partenaires :

